

Introduction des entités publiques en Bourse : Un processus susceptible de dynamiser le marché financier

Le cabinet de recherche économique et de conseil, Oxford Business Group est revenu sur le processus d'introduction des entreprises nationales publiques à la Bourse d'Alger pour relever l'avantage de ce processus sur le marché financier.

Le cabinet de recherche économique et de conseil, Oxford Business Group est revenu sur le processus d'introduction des entreprises nationales publiques à la Bourse d'Alger pour relever l'avantage de ce processus sur le marché financier.

« Divers projets de cession de 20% d'actions dans huit entreprises publiques algériennes, notamment l'un des trois opérateurs de téléphonie mobile du pays, devraient se concrétiser dans le courant de l'année et donner ainsi une nouvelle impulsion à la Bourse algérienne », souligne le document qui nous été transmis, hier. En fait, « la privatisation partielle de sociétés financées par le gouvernement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à encourager les investissements et les cotations à la Bourse d'Alger, peu développée depuis son ouverture en 1998 », affirme l'analyse. Et de rapporter que la Bourse d'Alger a l'ambition de drainer 45 nouvelles cotations au courant des cinq prochaines années pour accroître la capitalisation boursière et atteindre un volume de 10 milliards de dollars. Aussi, l'introduction en Bourse d'entreprises publiques devrait contribuer à l'expansion de la Bourse, indique OGB qui rappelle qu'actuellement, seules quatre sociétés « dont la capitalisation boursière combinée s'élève à près de 14 milliards de dinars (129 millions d'euros), sont actuellement cotées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger ». « Ce faible niveau d'activité s'explique, en grande partie, par la nature des entreprises nationales algériennes, essentiellement de grandes sociétés financées par le gouvernement et de petites entreprises familiales. « Les huit sociétés concernées par une introduction en Bourse sont la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR), une compagnie d'assurance publique qui détenait en 2012 une part de marché dommages de près de 17%, le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la troisième banque du pays en termes d'actifs, et l'exploitant minier Cosider Carrières, filiale de la société de travaux publics Cosider, détenue par l'État. L'Entreprise Nationale des Aménagements Hydrauliques, spécialisée dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement, figure également sur la liste, ainsi que trois cimenteries détenues par le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), et Algérie Télécom Mobile, mieux connue sous son nom commercial Mobilis. Mobilis, filiale du groupe public Algérie Telecom, second opérateur de téléphonie mobile du pays en nombre d'abonnés, avec une part de marché de 31.5% en 2013 », indique le document. Du point de vue d'OGB, « les rapports publiés par les médias laissent suggérer que les autorités souhaitent cibler davantage de sociétés publiques pour des cessions partielles ». La même source rappelle qu'en avril dernier, le premier responsable de la Bourse d'Alger a déclaré que l'opérateur de téléphonie mobile, en l'occurrence, Orascom Telecom Algérie (OTA) « pourrait également être candidat à une introduction en Bourse ». « Si les efforts d'expansion de la Bourse commencent à gagner en vigueur, les autorités doivent encore amender les réglementations régissant la banque centrale, qui ne permettent pas aux investisseurs étrangers de rapatrier les dividendes, et les empêchent ainsi d'investir dans les Bourses locales », est-il souligné. « Néanmoins, de par son système financier, caractérisé par un niveau élevé de liquidités excédentaires (fait rare en Afrique du Nord), l'Algérie occupe une position fiscale confortable et ne devrait pas être entravée par les restrictions actuelles », estiment les experts d'Oxford Business Group. Aussi, les profondes mutations en cours au niveau de la Bourse d'Alger, « devraient appuyer les efforts récemment déployés pour favoriser la croissance », relève le document. En effet, après avoir lancé, en 2012, un programme de modernisation avec le soutien du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), la Bourse d'Alger a signé fin novembre 2013 un accord de coopération avec Euronext, un partenariat qui permettra à l'Algérie de bénéficier de l'expertise de la Bourse paneuropéenne, ajoute le communiqué.